



ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Essonne

FICHE DE POSTE

Référence : Circulaire n°2012-202 du 18 décembre 2012

Enseignant exerçant dans un dispositif d'accueil et de scolarisation d'enfants de moins de 3 ans ou dans une classe passerelle

DISPOSITIF

Dans le cadre de la loi de refondation qui vise la réussite de tous les élèves, des dispositifs accueillant des enfants de moins de 3 ans ont été créés dans les secteurs de l'éducation prioritaire ou dans les quartiers politiques de la ville.

POSTE

Enseignant exerçant dans un dispositif d'accueil et de scolarisation d'enfants de moins de 3 ans ou dans une classe passerelle

SITUATION ADMINISTRATIVE

Poste à temps complet. Nomination à titre définitif.

CADRE GÉNÉRAL DE LA FONCTION

L'enseignant exerçant auprès d'enfants de moins de 3 ans fait partie intégrante de l'équipe pédagogique qui conçoit le projet d'accueil et de scolarisation. **Il n'a pas en charge la direction de l'école.** Son action pédagogique vise à accueillir en tout premier lieu des jeunes enfants éloignés de la culture scolaire et leurs familles.

A partir du projet élaboré pour la classe en conformité avec les orientations nationales et départementales, il organise et met en œuvre des modalités d'accueil et d'accompagnement des enfants qui favorisent l'adaptation à l'école et la construction des premiers apprentissages langagiers, sociaux et moteurs. Il veille à identifier finement les besoins spécifiques de chacun des enfants pour aménager le temps et les espaces, pour adapter les réponses pédagogiques et didactiques, afin de permettre une première scolarisation réussie. Son action pédagogique est centrée sur l'acquisition du langage oral, en accordant toute sa place au jeu et à l'exploration et la manipulation d'objets. L'éducation sensorielle, les activités physiques, la motricité fine, la rencontre avec le langage écrit et les expériences sensibles constituent le cœur des activités de la classe. L'action de l'enseignant doit être pensée en articulation étroite avec l'ATSEM, l'éducateur de jeunes enfants et partagée avec les enseignants de l'école.

La mise en œuvre d'un dispositif dédié ou d'une classe passerelle nécessite une réflexion et une action concertées au sein de l'équipe pédagogique.

MISSIONS

- Accompagner les enfants et leurs familles avant la rentrée scolaire et tout au long de l'année
- Mettre en place une rentrée ajustée
- Créer un cadre adapté aux besoins et au rythme de vie des enfants de moins de 3 ans
- Mettre en œuvre une pratique pédagogique à partir d'un aménagement de l'espace favorable aux expérimentations, en conformité avec les ressources publiées sur le site EDUSCOL
- Accompagner les enfants dans la conquête de l'autonomie et de la propreté

- Favoriser les apprentissages langagiers dans des contextes adaptés à ces jeunes enfants
- Développer des actions auprès des familles de type soutien à la parentalité

QUALIFICATIONS REQUISES

- Expérience d'enseignement en maternelle
- Bonne connaissance des enjeux de l'école maternelle,
- Connaissance des besoins spécifiques des enfants de 2 ans
- Capacités relationnelles, qualités d'accueil et d'écoute
- Aptitude à travailler en équipe, à initier et développer des partenariats
- Volonté de s'engager dans une démarche innovante
- Volonté d'entrer dans une démarche de formation (formations conjointes ATSEM/PE)
- Capacité à rendre compte d'une pratique professionnelle particulière et à la partager
- Compétences dans la création et la formalisation d'outils spécifiques à ces dispositifs

Suivi et accompagnement de l'enseignant :

Accompagnement par la conseillère pédagogique chargée de la mission école maternelle
Rendez-vous de carrière par l'IEN chargé de mission départementale école maternelle